

La recherche et l'enseignement en théologie dans l'université d'aujourd'hui

Jean-Marie Sevrin

Volume 14, numéro 1-2, automne 2006

Les lieux de la théologie aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/014308ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/014308ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal

ISSN

1188-7109 (imprimé)

1492-1413 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sevrin, J.-M. (2006). La recherche et l'enseignement en théologie dans l'université d'aujourd'hui. *Théologiques*, 14(1-2), 39-50.
<https://doi.org/10.7202/014308ar>

Résumé de l'article

Écrites à partir de la situation particulière d'une université confessionnelle reconnue par l'État — l'Université catholique de Louvain —, ces réflexions envisagent les rapports entre l'université et une faculté de théologie. Après avoir esquissé à grands traits la nature du projet universitaire et relevé quelques défis qui se présentent à l'université d'aujourd'hui, l'auteur examine la nature et les conditions de la contribution, dans le champ universitaire, d'une faculté de théologie qui assume pleinement son rôle comme celui d'une science humaine en dialogue avec les autres, notamment les sciences des religions.

La recherche et l'enseignement en théologie dans l'université d'aujourd'hui

Jean-Marie SEVRIN
Faculté de théologie
Université catholique de Louvain

L'université est un des lieux de la théologie, mais ce n'est pas le seul où l'on pratique la théologie, recherche ou enseignement ; et lorsque la théologie se pratique dans une université, ce peut être dans des conditions très différentes, que l'université soit complète ou non, publique, privée ou confessionnelle, et que de son côté le département de théologie ait ou non la forme d'une faculté reconnue par des instances d'Église.

Le discours que je tiens ici, même s'il est très général, est néanmoins marqué par ma situation particulière, dans l'Université catholique de Louvain (UCL), de langue française. L'UCL est une université catholique, et donc privée, mais cependant financée par l'État, qui reconnaît les diplômes qu'elle délivre et, en retour, fixe les règles de fonctionnement de l'université et la structure des programmes. La faculté de théologie y est une faculté comme les autres, dont elle ne se distingue que par sa petite taille et parce que sa reconnaissance par l'Église l'astreint à quelques contraintes particulières.

Je ne sais si ce que me suggère l'expérience dans cette situation particulière est généralisable. Elle est à l'origine des quelques réflexions que je vous sou mets sur le projet universitaire, sur la place qu'y peut prendre la théologie, et sur celle qu'elle peut y garder dans une société sécularisée et pluriculturelle, où les sciences des religions pourraient aujourd'hui paraître plus pertinentes.

1. Les universités : un projet en devenir, entre tradition, contraintes et défis

1.1 *Le projet universitaire*

Produit d'une évolution séculaire, mais diversifiée par les circonstances historiques, les universités diffèrent entre elles et pourtant se ressemblent : ce sont des communautés humaines qui, associant l'enseignement et la recherche, mettent en œuvre un projet au service de la société.

La première et sans doute la plus fondamentale des caractéristiques de l'université me semble être l'articulation étroite de l'enseignement et de la recherche. Les savoirs qu'elle transmet — car elle produit, conserve et transmet du savoir — ne sont point figés (ce qui désormais est impensable), mais ne sont pas non plus seulement opératoires, fonctionnels. Ils sont en construction et en déconstruction, dans un effort constant d'invention et de vérification. La recherche pénètre l'enseignement qui vise moins à faire connaître, qu'à apprendre à connaître de manière critique. Il importe dès lors que l'activité de recherche y soit parallèlement menée pour elle-même, de première main et que ceux qui s'y forment s'y forment à la recherche et par elle.

Cela entraîne que, au-delà des nécessaires structures, l'université est aussi une communauté. De là vient d'ailleurs son nom : l'université (la totalité) des enseignants, chercheurs et étudiants, auxquels il convient d'associer l'infrastructure, les prestataires de services administratifs et techniques. Si les fonctions peuvent être diversifiées — les meilleurs chercheurs ne sont pas nécessairement pédagogues, de bons professeurs peuvent être de médiocres chercheurs, et les étudiants sont dans une phase d'apprentissage —, néanmoins tous convergent vers une même activité, qui est la construction de la connaissance.

Ceci ne se passe pas en vase clos. L'université est une fonction de la société. Elle est à son service, traversée par ses tensions. Elle est donc prise dans ses évolutions, déterminée par elle pour une large part. Si l'université ne visait que sa propre survie ou sa propre prospérité, elle courrait, à cause de cela, le risque, mortel, de n'être plus qu'une superstructure vide. Mais parce que, précisément, elle se veut critique dans l'élaboration même de ses savoirs, la communauté universitaire se doit, et doit aux autres, de porter sur la société un regard critique, interrogatif, qui cherche à mieux comprendre et à dégager des voies d'avenir. Plus encore que dans ses fonctions d'expertise, c'est dans ses fonctions de recherche et d'enseignement qu'elle

peut se révéler lieu d'émergence de conscience en même temps que de science.

Et parce que la société est en transformation, le projet formel d'université que je viens d'énoncer, est lui aussi, dans la réalité, en perpétuelle évolution, toujours en train de se construire. Au milieu des contraintes qui l'enserrent — économiques surtout, mais aussi politiques, médiatiques, etc. —, il lui faut choisir et négocier ses priorités de manière démocratique. Le projet d'une université ne peut qu'être ouvert.

1.2 *Quelques défis d'aujourd'hui*

Mon propos ici sera modeste : je n'ai pas la prétention d'englober du regard tous les défis qui se présentent à l'université en ce début du XXI^e siècle. J'en relève quelques-uns qui me paraissent importants. Ce ne sont pas les seuls.

Le premier défi est de sauvegarder sa liberté. Dans une société libérale et mondialisée, ce n'est ordinairement pas le politique — l'État — qui menace la liberté de l'université, c'est l'économique. Le jeu de la concurrence entre les universités, qui va s'accroître en Europe par l'harmonisation européenne des diplômes, est un puissant stimulant à l'excellence, surtout là où le financement est fonction du nombre d'étudiants ou de la réputation de l'université. Vu sous cet angle, c'est un bien ; mais les mécanismes de la concurrence privilégient ce qui est rentable et vouent à dépérir ce qui l'est moins. Certaines disciplines s'en trouvent menacées dans la mesure où elles répondent moins à la demande du marché. Les études de marketing primeront celles de la philosophie — pour ne pas parler de la théologie. Le défi, ici, est de joindre le réalisme qui fait rechercher l'utile, sans perdre la capacité critique et le rôle de conscience que l'université (elle n'est pas la seule) est appelée à jouer dans la société. Quelle place ce qui est nécessaire sans être immédiatement utile ou instrumentalisable peut-il garder dans une université qui doit aussi se concevoir et se gouverner comme une entreprise ? Corrélativement, comment gérer les partenariats avec le monde de l'industrie et des affaires — d'où la recherche tire une part significative de ses moyens — sans compromettre la liberté et la responsabilité académique, et un certain fonctionnement démocratique de l'université ?

Le deuxième défi est celui de la responsabilité sociale de l'université dans un horizon désormais mondial. L'université est située au milieu des tensions de la société. Ce qu'elle y fait, tant dans la recherche que dans l'enseignement, n'est pas neutre. La réflexion sur les enjeux de société et les

choix sur le rôle qu'elle entend y jouer sont aujourd'hui une urgence. Si à moyen terme l'université œuvre à la croissance des savoirs et leurs transmissions, quels en sont les effets, l'utilité ? Qu'apporte-t-elle par rapport aux problèmes de la paupérisation et de la marginalisation dans les pays industrialisés, par rapport à la fracture Nord-Sud et aux problèmes majeurs liés à la dégradation de l'environnement planétaire ?

Un troisième défi, celui de l'unité des savoirs et, par-delà, de l'unité de l'homme. La croissance exponentielle et la complexification des connaissances, accentuées par les moyens d'information et de communication, accélèrent une évolution déjà engagée : celle de l'éclatement des savoirs, de la nécessaire spécialisation à outrance. Les disciplines ont tendance à se cloisonner, alors même que leur dialogue et leur fécondation mutuelle apparaissent plus nécessaires. Le défi sera ici d'offrir des formations qui permettent à la fois d'accéder à des qualifications professionnelles pointues et d'ouvrir l'esprit à d'autres approches ; et, collectivement, de surmonter l'éparpillement des connaissances, en sorte que se dégage une vision unifiante de l'homme dans tous ses aspects. Non que l'on puisse aboutir à une image figée qui ne serait d'ailleurs qu'idéologie ; mais il faut au moins retrouver la visée et la poursuite de l'unité.

Le quatrième défi est d'être au service de la paix. À l'éclatement des savoirs dans l'université répond dans le monde l'éclatement des cultures, des religions, des philosophies, de tout ce qui organise le sens. Entre les dérives sans repère et les replis identitaires, nationalistes ou religieux qui leur répondent, c'est, je crois, un défi pour les universités d'être des lieux d'échange, de meilleure connaissance mutuelle et de compréhension, des écoles du respect. De contribuer, sur ce plan aussi, à réduire les fractures du monde pour faire œuvre de paix.

Le défi éthique. Par rapport à leur propre activité de recherche, la conscience s'impose aux universités que le développement de la science modifie l'homme et son devenir. Surgit donc le défi d'une éthique de la science elle-même et de ses pratiques de recherche. Si l'on ne peut pas tout faire, quelles voies choisir pour une difficile régulation ? Les questions touchant aux sciences de la vie, par exemple, peuvent devenir cruciales dans des universités catholiques, mais ne s'en posent pas moins à toute recherche universitaire.

Cela peut paraître un peu général, idéaliste et ambitieux. Il faut certes demeurer modeste. Les universités ne portent pas à elles seules le poids du monde. Mais le rôle qu'elles ont joué dans les siècles passés et l'extraordinaire

potentiel humain dont elles disposent et que, comme lieu d'éducation, elles génèrent, ne permettent pas de sous-estimer leur responsabilité. Malgré les contraintes qui les enserrent, elles ne peuvent renoncer à leur rôle dans l'accouchement de la société qui va naître — et de l'homme qui y vivra.

2. La théologie dans le projet universitaire

Si l'on considère ces défis, la théologie peut s'inscrire comme une science humaine dans le champ universitaire avec profit pour elle-même et pour l'université. J'entends bien : pour toute université ; et par théologie, j'entends bien la théologie, et non les sciences des religions : un questionnement sur Dieu et sur l'homme qui s'inscrive dans une tradition de foi et en accepte la logique propre (fût-ce à titre d'hypothèse).

2.1 *La place et la contribution possibles de la théologie dans le projet universitaire*

Dans les sociétés européennes et américaines, où le christianisme a joué un rôle majeur dans la formation des cultures, même lorsqu'il s'est agi de s'en émanciper, la théologie est un important pôle de mémoire. On ne peut faire de théologie sans étudier l'histoire du christianisme, des ses doctrines, de ses institutions et de ses pratiques, où s'enracinent de nombreux traits de la société. Là où il n'y a pas de faculté de théologie, ce facteur peut être sous-étudié ou appréhendé de façon superficielle ou réductrice, parce qu'il est rarement approché en lui-même et pour lui-même. Il l'est parfois cependant. Ainsi, l'Université de Bruxelles, université libre-exaministe, a-t-elle créé un Institut d'histoire du christianisme et de la laïcité (devenu depuis lors Institut pour l'étude des religions et de la laïcité) ; mais outre que ce fait doit être lu sur l'arrière-fond de la société belge dans laquelle à un « pilier » catholique s'oppose un « pilier » laïque, la perspective y est bien celle d'une appréciation laïque du phénomène chrétien. Si une faculté de théologie est un bon outil pour s'intéresser à la mémoire culturelle des sociétés européennes, elle n'est pas la seule, elle ne s'intéresse pas nécessairement à toute la mémoire culturelle et surtout elle ne s'épuise pas dans sa dimension historique. La théologie est d'abord autre chose.

Ce qui a été dit plus haut de certains défis rencontrés par l'université suggère que la théologie, en tant que telle, peut enrichir la démarche universitaire. Elle est gratuite, en quête de l'intelligence de la foi, elle s'interroge sur l'homme et sa fin ; posant à ses principes l'altérité et la transcendance

divines comme génératrices de sens, elle est en principe rebelle à toute instrumentalisation, qui pour elle serait idolâtrie (et cela même si, de fait, dans son histoire, elle a justifié l'absolutisme de l'État ou des intérêts particuliers). Elle peut constituer, dans l'université, un pôle de gratuité et de sens. À quoi l'on peut ajouter son ouverture potentielle aux démarches interdisciplinaires à cause de la nécessité où elle se trouve de recourir aux sciences qui permettent d'approcher sa tradition d'une part, les réalités de l'homme et du monde d'autre part : histoire, philologie, linguistique, mais aussi psychologie, sociologie, sciences médicales et de la nature. Ici aussi cependant elle n'est point seule, et un rôle analogue peut être joué par sa vieille compagne, la philosophie.

2.2 La participation au projet universitaire, une chance pour la théologie

Très prosaïquement, il faut d'abord reconnaître que la participation à une université importante fournit à une faculté de théologie des moyens dont ne disposent guère des institutions théologiques isolées. À l'UCL, par exemple, le personnel enseignant et scientifique, l'administration, les infrastructures, la bibliothèque, sont financés par l'université grâce à des fonds publics ; l'Église n'y a aucune part. Sans doute ce financement impose-t-il des contraintes de gestion — comme la limitation du cadre du personnel —, mais il offre en revanche une garantie de continuité et un précieux confort de travail.

De plus, les critères universitaires posent des exigences de qualité, de rigueur et d'indépendance particulières. Les paramètres en vigueur dans l'université diffèrent des paramètres ecclésiaux. La stimulation et l'évaluation des théologiens sont constantes de la part de l'université, qu'il s'agisse des conditions de nomination des professeurs ou des critères de régulation des programmes d'enseignement ou de la recherche. Les théologiens sont traités au même titre que les autres, et l'on attend que la théologie soit (au moins) au même niveau de qualité, voire d'excellence que les autres disciplines.

Il faudrait souligner, dans le même sens, l'exigence et la garantie de liberté académique que l'université apporte aux théologiens. Non qu'il leur soit demandé de manquer à leur loyauté par rapport à la tradition de la foi ou à leur responsabilité par rapport à la communauté ecclésiale. C'est plutôt une question de rigueur épistémologique : il leur est demandé de résister, comme les autres, aux pressions extérieures à l'université. Cet idéal de liberté académique, protégé par la relative sécurité économique et par les

statuts, est un cadeau que l'université fait à l'Église : car si la hiérarchie ecclésiastique reconnaît et promeut officiellement cette nécessaire liberté académique, elle n'en fait pas toujours grand cas en pratique et peut se montrer soupçonneuse à l'égard des théologiens.

La confrontation permanente aux autres disciplines, soit simplement parce qu'elles font partie du contexte de la vie quotidienne, soit parce qu'on les croise dans des démarches interdisciplinaires, ouvre l'horizon de la démarche théologique à d'autres approches de l'homme et du monde ; elle maintient la théologie dans un état de questionnement, lui fait entendre les bruits du monde, la garde de l'enfermement dans la citadelle chrétienne assiégée. Partie prenante du projet universitaire, appelée à y faire entendre sa voix, la théologie peut trouver là une chance de se décentrer des préoccupations ecclésiocentriques, de découvrir que sa fonction n'est pas seulement ni d'abord d'être au service de l'Église *ad intra*, mais plutôt au service de l'Évangile offert aux hommes.

Je voudrais enfin souligner que, située dans l'université, la théologie ne peut se soustraire à la nécessité d'une coopération internationale. Les facultés de théologie sont de petite taille et disposent de moyens humains et matériels limités : la participation à des projets ou des réseaux de recherche interuniversitaires augmente les potentiels de la recherche ; les échanges d'étudiants ouvrent de nouveaux horizons. Dans les congrès internationaux, les théologiens universitaires sont beaucoup plus nombreux que ceux qui appartiennent à des institutions non universitaires. Ce n'est pas un hasard.

2.3 Conditions pour que la théologie ait sa place dans le projet universitaire

Pour que la théologie trouve ou garde sa place dans le projet universitaire, elle doit cependant remplir certaines conditions. La première est qu'elle soit vraiment universitaire, c'est-à-dire rigoureusement critique et libre. Hors cela, point de crédibilité. Cela va de soi, mais il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

La seconde est qu'elle prenne modestement, mais loyalement sa place dans la construction du projet de l'université. J'entends par là qu'elle s'y intéresse, prenne part à la réflexion, au débat et à la vie de l'université, mais qu'elle le fasse comme les autres facultés et disciplines, sans visée totalitaire, sans se poser en référence absolue. Qu'elle prenne acte que, même lorsqu'elle est chrétienne dans son inspiration et catholique dans son affiliation,

l'université est, désormais, nécessairement plurielle, ouverte à tous et inscrite dans une société pluraliste. La voix de la théologie dans le concert universitaire est une voix parmi les autres et son rôle n'est pas de donner le ton. Seulement d'offrir dans le débat son apport particulier. Tout dogmatisme magistériel la rendrait inaudible et l'exclurait irrémédiablement du concert. Je la verrais donc plutôt porteuse de la sagesse chrétienne et, sur son mode propre, du prophétisme évangélique.

Il va de soi que ces deux conditions — le caractère strictement universitaire et la modestie — pourraient laisser insatisfaites les hiérarchies ecclésiastiques et les induire dans la tentation de ne plus reconnaître des facultés de théologie universitaires, ou de les tenir quelque peu à distance. La tension est déjà ancienne, mais, dans l'évolution actuelle des universités, elle ne peut que s'accroître. Cela se marquera sans doute dans les tensions à propos des règlements, où (dans le monde catholique) les exigences du Saint-Siège ne sont pas toujours compatibles avec celles des universités, particulièrement dans les procédures de nomination des professeurs : on peut s'attendre à ce que les personnes satisfaisant aux conditions du placet romain en même temps qu'elles présentent un profil académique optimal finissent par devenir des oiseaux rares. Je pense que les hiérarchies de l'Église comme les universités qui font une place à la théologie auraient tort de vouloir supprimer ces tensions, au risque que la recherche et l'enseignement théologiques disparaissent des universités pour se confiner à des lieux ecclésiastiques davantage séparés de la société.

3. Sciences des religions et théologie

Depuis quelques années, un mouvement se dessine et prend de l'ampleur : l'émergence des sciences des religions à côté de la théologie, et l'intérêt croissant suscité par l'étude des autres religions ou des phénomènes religieux dans leur diversité, considérés du point de vue des sciences humaines.

Le mouvement semble correspondre, évidemment, à l'évolution de la société, en Europe et en Amérique du Nord plus spécialement. Partout dans le monde, le brassage des populations met en contact les différentes religions. Dans les pays de tradition chrétienne, le kaléidoscope religieux apparaît comme plus neuf et se profile sur l'arrière-fond de la sécularisation et de la laïcisation des États. Alors que les formes traditionnelles du christianisme perdent en importance et en crédibilité, l'offre religieuse se diversifie, depuis les religions constituant un puissant facteur d'identité sociale

ou communautaire, comme l'islam, jusqu'au marché foisonnant des sagesse religieuses ou des sectes.

La question des relations entre les religions — que ce soit entre peuples ou à l'intérieur des États — devient une question cruciale. Les relations entre les trois grandes religions monothéistes ont bien montré, ces derniers temps, leur poids sur la paix et l'équilibre des sociétés. Les religions deviennent importantes à la fois comme problème crucial et comme potentiel de sens ou de sagesse dans un monde complexe où les repères s'effacent. Il leur faut trouver leur place dans une société plurielle et laïque.

Pourquoi dès lors s'en tenir à une théologie qui se situe, par définition, à l'intérieur d'une tradition religieuse particulière, celle-ci eût-elle prétention à l'universalité ? Un regard porté de l'extérieur sur l'éventail des phénomènes paraîtrait aujourd'hui davantage en situation, non seulement parce qu'il prend en compte la pluralité religieuse dans laquelle nous sommes désormais entrés, mais aussi parce que, précisément, le regard extérieur permet au sujet de rester au dehors, pour examiner et éventuellement choisir, sans plus se situer de manière engagée à l'intérieur d'une tradition.

Sans aucun doute l'intérêt croissant pour l'étude des religions et du religieux à l'intérieur des universités est une réalité positive. Sans doute aussi l'étude des religions croise-t-elle en plus d'un point l'étude théologique d'une religion et peut-elle lui profiter. Ainsi, une meilleure connaissance des autres religions, de leurs structures de fond, de leur anthropologie, peut-elle aider à resituer le christianisme par rapport à elles et à élaborer une théologie des religions non-chrétiennes. Cependant, il faut bien voir que les démarches diffèrent. La théologie se situe à l'intérieur d'une tradition religieuse dont elle admet les présupposés — même si elle les questionne et les critique par des opérations qui relèvent de la raison —, pour en manifester la cohérence et l'intelligibilité (« Dieu donne à penser » selon le mot de A. Gesché qui ajoutait « *et si Deus non daretur* »); les sciences des religions abordent celles-ci tantôt de manière purement descriptive ou historique (l'histoire des religions), tantôt du point de vue d'une autre science humaine (sociologie des religions, psychologie religieuse) dont la logique interprétative domine. Elles sont nécessaires, elles ne remplacent pas la démarche théologique.

J'oserais plaider qu'à l'intérieur de l'université — de toute université —, la théologie, considérée comme une science humaine, remplit une fonction. Je devrais dire plutôt : les théologies; pas seulement celles de la tradition chrétienne (catholique, protestantes, orthodoxe), mais aussi celles des autres

religions dans la mesure où elles seraient à même d'assumer les exigences de la recherche universitaire et d'intégrer ses valeurs. Qui ne voit l'utilité qu'aurait aujourd'hui, si cela se pouvait, l'élaboration d'une exégèse et d'une théologie islamiques qui intégreraient les acquis des sciences humaines comme les théologies chrétiennes l'ont fait, laborieusement parfois, depuis deux siècles ? Le meilleur rempart aux fondamentalismes et à leurs nuisances, ce sont des théologies à la fois entièrement fidèles à leurs traditions respectives et entièrement ouvertes à la raison critique. Toute vraie théologie, de ce point de vue, serait utile au projet de l'université et à sa fonction sociale — au service de la démocratie et de la paix.

En attendant, la part croissante que prennent les sciences religieuses constitue un défi pour la théologie, une situation nouvelle qui requiert qu'elle reprecise ses objectifs, en sorte de se définir clairement comme théologie. Ici aussi il lui faut apprendre la modestie sans glisser dans le relativisme. Entre les sciences des religions et la théologie, la situation ne devrait pas plus être de concurrence qu'entre philosophie et théologie. Elle est de complémentarité.

4. En guise de conclusion

La théologie peut-elle survivre dans les universités ? Son avenir est en tout cas incertain. La place d'une théologie chrétienne dans une université plurielle est tributaire de la place du christianisme dans la société ambiante et de la vitalité de la communauté chrétienne. Or, la société est désormais plurielle et laïque, et la communauté chrétienne (en Europe et au Canada en tout cas) s'exténue. Les sciences des religions risquent de se retrouver seules sur le terrain. Et pourtant, il vaut la peine de relever le défi. La théologie est et peut rester une richesse pour l'université, parce qu'elle s'intéresse au non-rentable et au sens, parce qu'elle peut entrer, en symphonie avec d'autres, dans l'élaboration d'une anthropologie. Peut-être son principal mérite sera-t-il de garder l'université de la religion scientifique — jusque dans l'étude des religions. À côté de la philosophie et en cousinage avec elle, la théologie questionne l'université sur son rapport à la science et à l'homme.

Mais toute théologie n'est pas bonne à cela. Il faudrait aussi se demander quelle théologie (ou quelle manière de faire de la théologie) pourra garder sa place dans l'université en y faisant la preuve de sa fécondité.

Résumé

Écrites à partir de la situation particulière d'une université confessionnelle reconnue par l'État — l'Université catholique de Louvain —, ces réflexions envisagent les rapports entre l'université et une faculté de théologie. Après avoir esquissé à grands traits la nature du projet universitaire et relevé quelques défis qui se présentent à l'université d'aujourd'hui, l'auteur examine la nature et les conditions de la contribution, dans le champ universitaire, d'une faculté de théologie qui assume pleinement son rôle comme celui d'une science humaine en dialogue avec les autres, notamment les sciences des religions.

Abstract

Drawn from the particular case of a confessional university recognized by the state—the Université catholique de Louvain—these reflections address the relationship between a university and a faculty of theology. After sketching the broad lines of the academic project and underlining a few challenges that today's university faces, the author examines the nature and the conditions of the contribution, to the university platform, of a faculty of theology which plainly assumes its role as a human science in dialogue with the others, and especially with religious sciences.